

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Lundi 11 septembre 2017

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 11 septembre 2017 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 50.

Sont présents: Mesdames Mireille Brûlé  
Caroline Pelletier  
Messieurs Yannick Trépanier  
Yvon Martel  
Denis Bergeron  
Marcel Larochelle

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

188-2017

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Caroline Pelletier que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

189-2017

Adoption du procès-verbal du lundi 7 août 2017.

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 août 2017 est accepté tel que déposé.

190-2017

Adoption des comptes.

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

191-2017

Acceptation soumission sur invitation – chargeur sur roues.

**ATTENDU QUE** la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation aux compagnies suivantes : Équipement Forcier, Entreprise Belcher 1996 Inc., Globoquip, Équipement Pinso et Roand afin de faire l'achat d'un chargeur sur roues pour les travaux de voirie et d'entretien des chemins d'hiver;

**ATTENDU QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras a fait la lecture du rapport de soumission sur invitation. Une seule soumission a été déposée soit l'entreprise Équipement Forcier. L'entreprise offrait deux types de chargeur sur roues dont Volvo L70E et Caterpillar 924G au montant de 60 000 \$ chacun plus taxes;

**ATTENDU QUE** la Municipalité avait demandé un crédit-bail à l'entreprise et celle-ci offrait deux options d'achat sur 36 mois dont une option d'achat de 10% du coût d'un chargeur sur roues pour un loyer mensuel de 1 690 \$ ou une option d'achat de 20% du coût d'un chargeur sur roues pour un loyer mensuel de 1 580 \$ plus taxes;

**ATTENDU QUE** la Municipalité avait demandé en option une fourche au montant de 3 500 \$ ainsi qu'une gratte réversible au montant 4 500 \$ tous ces montants sont avant taxes;

**ATTENDU QUE** cet appel d'offres est conditionnel à ce que la Municipalité obtienne un contrat de crédit-bail d'un bien-meuble à l'acquisition d'un chargeur sur roues;

191-2017

Acceptation soumission sur invitation – chargeur sur roues. (suite)

**EN CONSÉQUENCE**, le Conseil accorde l'achat du chargeur sur roues à la l'entreprise Équipement Forcier, le modèle Caterpillar 924G au montant 60 000 \$ plus taxes.

**QUE** la Municipalité accepte de faire l'achat d'une fourche ainsi qu'une gratte à même les fonds généraux pour un montant total de 8 000 \$ plus taxes;

**QUE** le Conseil accepte l'option d'achat de 10% du coût d'un chargeur sur roues pour un loyer mensuel de 1 690 \$ plus taxes.

192-2017

Acceptation cotation marquage de chaussée 2017 (divers routes et rangs).

Suite à la lecture des demandes de cotation pour le marquage de chaussée 2017 (divers routes et rangs), il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil a invité quelques entreprises. Les cotations reçues sont: Dura-Lignes et Marquage Traçage Québec. Le Conseil accorde la cotation de marquage de chaussée 2017 à l'entreprise Marquage Traçage Québec au montant de 4 794,46 \$ plus taxes.

193-2017

Acceptation cotation pour un garde-corps pour la bâtisse multifonctionnelle.

Suite à la lecture des demandes de cotation pour un garde-corps pour la bâtisse multifonctionnelle, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil a invité deux entreprises qui ont toutes répondu à l'invitation. Les cotations reçues sont avant taxes: Soudure et Usinage St-Pierre au montant de 7 599 \$ et Metodex au montant de 17 575 \$. Le conseil accorde la cotation pour un garde-corps à l'entreprise Soudure et Usinage St-Pierre au montant de 7 599 \$ plus taxes.

194-2017

Acceptation cotation de trottoirs et de bordures en béton – bâtisse multifonctionnelle.

Suite à la lecture des demandes de cotation de trottoirs et de bordures en béton pour la bâtisse multifonctionnelle, il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil a invité deux entreprises qui ont toutes répondu à l'invitation. Les cotations reçues sont avant taxes: Perreault Construction au montant de 6 023 \$ et Lambert & Grenier au montant de 5 722 \$. Le Conseil accorde la cotation de trottoirs et de bordures en béton pour la bâtisse multifonctionnelle (43, rue Desjardins Nord) à l'entreprise Lambert & Grenier au montant de 5 722 \$ plus taxes.

195-2017

Acceptation cotation pour la correction d'asphalte (divers travaux).

Suite à la lecture des demandes de cotation pour la correction d'asphalte (divers travaux), il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil a invité trois entreprises dont Pavage Veilleux, Sintra Inc. et Smith Asphalte Inc. Deux entreprises ont répondu à l'invitation soit Pavage Veilleux ainsi que Smith Asphalte. Le Conseil accorde la cotation pour la correction d'asphalte (divers travaux) à l'entreprise Pavage Veilleux au montant de 20 988,50 \$ plus taxes.

196-2017

Cotation pour la demande d'un plan d'aménagement incluant un muret ou une rampe d'accès pour personne handicapée pour la bâtisse multifonctionnelle.

Suite à la construction de la bâtisse multifonctionnelle, il est proposé par Caroline Pelletier et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire trésorier monsieur Jocelyn Jutras de demander à un paysagiste d'élaborer un plan d'aménagement de la façade de la bâtisse et l'installation d'un muret ou d'une rampe d'accès aux personnes handicapées afin de la rendre plus sécuritaire.

- 197-2017 Demande d'un plan d'aménagement du terre-plein au centre du village.  
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Caroline Pelletier que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier de demander au service d'ingénierie de la Ville de Victoriaville d'élaborer un plan d'aménagement du terre-plein et la reconfiguration du centre du village (entre l'école Cœur-Immaculé et l'église) suite à la fermeture de l'accès de l'entrée du village par la route 161 du côté ouest.
- 198-2017 Remerciement à monsieur Laurent Lessard, ministre, pour la subvention PAARRM du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification.  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil tient à remercier le ministre, Laurent Lessard, pour la subvention PAARRM octroyée au montant de 16 000 \$ pour l'amélioration du rang Landry.
- 199-2017 Remerciement à monsieur Éric Lefebvre, député d'Arthabaska.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Mireille Bélanger que le Conseil tient à remercier monsieur Éric Lefebvre, député d'Arthabaska, pour la subvention PAARRM octroyée au montant de 16 000\$ pour l'amélioration du rang Landry.
- 200-2017 Autorisation pour le déplacement de la journée de la séance du conseil prévue le 6 novembre 2017 au 13 novembre 2017.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Caroline Pelletier que le Conseil autorise le déplacement de la séance du conseil prévue le 6 novembre 2017 au 13 novembre 2017 en raison de l'élection municipale 2017.
- 201-2017 Autorisation procédure judiciaire (73, chemin Fournier).  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Caroline Pelletier que le Conseil autorise M<sup>e</sup> Jean Gagné à entreprendre les démarches légales pour le 73, chemin Fournier afin de régler la problématique dans ce dossier.
- 202-2017 Autorisation fermeture rang 11 et signature du contrat pour la cession de terrain avec la Ferme Miline Enr. (annulation de la résolution numéro 147-2017).  
**ATTENDU QUE** le Conseil annule la résolution numéro 147-2017;  
**ATTENDU QUE** conformément aux articles 4 par. 8 et 66 de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité peut procéder depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 à la fermeture d'un chemin simplement par l'adoption d'une résolution;  
**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron :  
**QUE** la Municipalité se prévalant des pouvoirs et prérogatives que lui accordent les articles 4, 66 et 67 de la Loi sur les compétences municipales, ferme et abolit, à toutes fins que de droit, les parcelles de chemin qui constituaient l'ancien tracé du 11<sup>e</sup> rang, maintenant désignées comme étant les lots 5 182 251 et 5 182 254 de Cadastre du Québec;  
**QUE** le Conseil accepte de vendre à la Ferme Miline Enr. les lots 5 182 251 et 5 182 254 au montant de 1 500 \$. Le Conseil autorise le maire, monsieur Louis Hébert et le directeur-général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras, à signer le contrat ainsi que tous les documents pertinents relatifs à la vente.
- 203-2017 Autorisation les dépenses pour le party des Fêtes (employés) 2017.  
Il est proposé par Caroline Pelletier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise les dépenses pour le party des Fêtes des membres du Conseil municipal et des employés. Le conseil autorise le directeur-général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à signer les documents.

204-2017 Page mensuel du journal pour l'école Cœur Immaculé.  
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Yvon Martel que le Conseil accepte la demande du directeur de l'école monsieur Martin St-Louis afin de pouvoir publier mensuellement et ce gratuitement, une page complète afin d'informer et promouvoir les activités scolaires de l'école Cœur Immaculé.

205-2017 Renouvellement du contrat de service pour l'entretien de climatisation 2017-2018.  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise le renouvellement du contrat d'entretien du système de climatisation de la compagnie Climatisation Confort du centre administratif, soit en octobre 2017 et avril 2018 au coût total de 344 \$ plus les taxes applicables.

206-2017 Autorisation achat d'abrasif pour l'hiver.  
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron que le Conseil autorise monsieur Yvon Verville, inspecteur en voirie, à faire l'achat d'abrasifs pour les chemins d'hiver 2017-2018 soit un mélange de poussière de pierre, de sable et de sel

207-2017 Autorisation transfert de fonds de carrière au rang Landry.  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise le transfert du montant de 12 808,32 \$ du fonds de carrière pour les travaux de réparations du rang Landry.

208-2017 Autorisation des dépenses pour les travaux du rang Landry.

**ATTENDU QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à déposer une estimation des dépenses pour les travaux d'une partie du rang Landry au montant de 51 103 \$, préparée par l'inspecteur en voirie monsieur Yvan Verville;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise les dépenses pour les travaux du rang Landry au montant de 51 103 \$ tel que présenté.

209-2017 Autorisation des réparations du camion de service.  
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil autorise les dépenses pour les réparations du camion de service soit la réparation des ailes au montant maximum de 3000 \$.

210-2017 Demande d'un soutien financier de la Table de concertation des aînés pour organiser la Journée internationale des aînés à Victoriaville (achat de deux billets à 25 \$).  
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise l'achat de deux billets pour un montant de 50 \$ pour la Table de concertation des aînés afin d'organiser la Journée internationale des aînés à Victoriaville.

211-2017 Résolution du Conseil municipal pour la demande de soutien dans le cadre de la mise à jour de la politique des aînés – MADA.

**CONSIDÉRANT** l'importance que la Municipalité de Saint-Valère accorde la qualité du milieu de vie offerte aux aînés afin de favoriser leur épanouissement;

**CONSIDÉRANT** l'importance des enjeux liés au vieillissement de la population;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal de Saint-Valère situe les aînés au cœur de ses interventions municipales;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal de Saint-Valère désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés;

211-2017

Résolution du Conseil municipal pour la demande de soutien dans le cadre de la mise à jour de la politique des aînés – MADA. (suite)

**CONSIDÉRANT** la volonté des élus municipaux à mettre à jour sa politique MADA et à adopter éventuellement un plan d'action qui soutiendra la solidarité entre les générations;

**CONSIDÉRANT** l'appel de projets en cours pour soutenir ce projet, soit le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

**CONSIDÉRANT** le dépôt de la demande collective de la MRC d'Arthabaska où elle agirait comme coordonnatrice du projet et qui inclurait notre Municipalité;

**CONSIDÉRANT** l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Louis Hébert appuyé par Denis Bergeron:

**QUE** le Conseil municipal participe à la demande collective de la MRC auprès du Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille pour la création d'une politique cadre et la mise à jour de sa propre politique des aînés (MADA);

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, soit autorisé à signer tout formulaire ou protocole en lien avec le renouvellement de notre politique MADA;

**QUE** la Municipalité de Saint-Valère désigne monsieur Yvon Martel à titre d' élu « responsable des questions aînés (RQA)», que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions touchant les aînés, qu'elle ait la responsabilité de la mise à jour de la politique MADA et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de ladite politique.

191-2017, 192-2017, 193-2017, 194-2017, 195-2017, 201-2017, 202-2017, 203-2017, 205-2017, 206-2017, 208-2017, 209-2017, 210-2017, 211-2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mille dix-sept.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

212-2017

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 50 par Caroline Pelletier que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.  
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

---

Louis Hébert  
Maire

---

Louis Hébert  
Maire

---

Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier